

**Terres d'Aurignac**  
De la défiance  
au conseil communautaire

P.25

**Cazères/Extensio**  
France Nature Envi

1,30€

# la Gazette

DU COMMINGES



## Doute financier en Terres d'Aurignac

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**C**e premier conseil communautaire 2015 était d'emblée placé sous le signe de la colère et de la défiance de certains élus, qui souhaitent connaître la situation financière réelle de la communauté de communes.

Avant tout vote prévu à l'ordre du jour, Patrick Boube (Boussan), lançait le débat : «Où en est-on aujourd'hui du compte administratif de 2014 ? On nous parle de situation difficile, des tableaux de financement de la maison médicale circulent, démontrant la dérive du projet qui laissait 6000 € à financer par la CCTA (juillet 2014), au dernier tableau qui annonce plus de 142000 € au 20 janvier... Mais il y a aussi le tourne-à-gauche prévu pour le supermarché et la régie du musée qui ne sont pas financés. Nous avons, nous élus, besoin de connaître la situation financière réelle pour nous permettre d'avancer nos propres budgets.»

Monique Réy (Eoux), Jean de Galard (Saint-André) et d'autres maires interviennent dans le même sens : «Nous ne voterons plus de délibération sans avoir d'autres éléments précis (sur la situation financière)».

Jacques Féraut (Latoue) livre quelques éléments «à prendre avec beaucoup de précautions, car aucun n'est validé par la comptable du Trésor. Ce ne sont que trois chiffres estimatifs, livrés sous toute réserve : déficit de fonctionnement : 260 000 € ; excédent d'investissement : 224 000 € ; résultat de clôture négatif d'environ 43 000 €, à 10 000 € près».



La question des finances s'est une nouvelle fois invitée au débat.

### Réalités comptables

À la sortie de la réunion, certains élus se disaient en droit de se poser des questions à l'énoncé de ces chiffres, qui semblent loin d'une réalité arithmétique et comptable : un «excédent d'investissement» n'est-il pas un investissement non payé en 2014 pour diverses raisons, peut-être par manque de trésorerie ?

Jean-Luc Guilhot, aidé en cela par certains élus directement impliqués dans les négociations avec Aurignac Santé, assure «que la maison médicale, à terme, ne coûtera rien à la communauté de communes, les loyers compensant les prêts». Pourtant La CCTA, après avoir obtenu un prêt de 691 000 € par la Caisse des Dépôts et Consi-

gnations, négocie avec des financiers l'étalement d'un prêt-relais et l'octroi d'un prêt supplémentaire. J. Féraut annonce que l'élaboration du budget 2015 «sera compliquée, avec des conditions qui nous seront très certainement imposées, notamment le levier de la fiscalité»

Le report à mai 2015 de l'entrée en service de la régie du musée-forum par manque de financement par la communauté de communes, l'avancement des travaux de la maison médicale et du supermarché, l'attente du résultat de l'audit d'ATD31, le manque évident de trésorerie ne peuvent qu'augurer de prochaines séances communautaires musclées.

Philippe Jouret

### DES DÉLIBÉRATIONS DIFFICILES

Après ce point financier houleux, il était difficile aux conseillers de prendre des délibérations pourtant nécessaires au fonctionnement quotidien : une modification statutaire de la maîtrise d'œuvre pour le compte des communes, la modification de l'entrée en vigueur de la régie du musée-forum afin que la CCTA puisse assurer le fonctionnement (salaires, etc.), une délibération sur la convention de la reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques, les tarifs des activités de loisirs pour les vacances de février, et des modifications diverses demandées par la comptable du Trésor. La quasi-totalité de ces délibérations a fait l'objet d'âpres discussions, la nécessité d'inviter la comptable du Trésor pour les explications techniques, mais aussi financières a été demandée à plusieurs reprises par de nombreux conseillers.

## J-L. Guilhot : «Anticiper, un risque que j'assume»



De g. à dr. : le président Jean-Luc Guilhot, Camille Sors, maire de Montoulieu, et le maire de Peyrissas Guy Loubeyre.

### CCTA / VŒUX

Jean-Luc Guilhot présentait ses vœux le 21 janvier dernier. Après un bref retour sur les événements tragiques de Paris «qui resteront bien longtemps ancrés dans notre mémoire», il développait réalisations et projets.

L'ouverture du musée a pris un an de retard et les premiers visiteurs n'ont été officiellement accueillis que lors de la foire Saint Martin. Le président se satisfait de la participation de près de 60 % de conseillers municipaux à la réunion du 5 décem-

bre sur la présentation d'une commune nouvelle.

«2015 devrait voir la fin du chantier du musée, le sentier et l'abri préhistorique seront mis en valeur et l'inauguration officielle aura lieu le 18 avril. La surface commerciale, souhaitée ou décrite, sera ouverte courant avril, une concertation avec l'association des commerçants est prévue afin d'accentuer le dynamisme des commerces locaux.» La maison de santé devrait être inaugurée en septembre 2015. «Tous ces chantiers aboutissent presque simultanément. Les finances de la communauté ont

été durement impactées parce que j'ai volontairement «poussé les feux» pour faire des Terres d'Aurignac un territoire fort et incontournable, car dès mai 2015 tout nouveau projet sera bloqué. Anticiper, parfois trop, c'est prendre des risques que j'assume.»

### Concessions en vue

Nouvelle région, nouveau canton, à terme réforme des départements, nouvelle intercommunalité prévue au 1er janvier 2017, voici ce qui attend les territoires. «De grandes disparités existent entre communautés, les mariages seront difficiles et nous seront tous amenés à faire des concessions. Année difficile donc, car il nous faudra nous concerter, nous projeter et travailler sur des textes qui ne sont pas encore adoptés. En aucun cas le personnel (...) n'aura à craindre ces nouvelles réformes, car les compétences qui ne seraient pas reprises dans une nouvelle intercommunalité seraient reprises par les mairies. Plus de cinquante agents travaillent aujourd'hui à la CCTA, qui devient le deuxième employeur du territoire».

Ph. J.